

Services de bibliothèque pour les handicapés

Plusieurs bibliothèques canadiennes offrent maintenant des services pour les handicapés. Au Québec, la bibliothèque de l'Institut Nazareth de Montréal offre aux usagers aveugles un service de livres sonores et de livres en braille. L'Institut Louis-Braille de Longueuil publie des livres en braille et dessert les aveugles et les handicapés physiques. En Ontario, la bibliothèque de l'Université d'Ottawa possède une importante collection de livres sonores et a également commencé à produire des livres en braille. L'Université Trent a mis en oeuvre un programme de livres sonores et le *Metropolitan Toronto Library Board* a l'intention de lancer à l'échelle métropolitaine un programme de livres enregistrés sur bandes. La collection et les services de la bibliothèque de l'Institut national canadien pour les aveugles, à Toronto, sont les plus importants du genre au Canada. L'Institut et ses succursales, réparties à travers le pays, produisent des livres sonores et en braille pour les aveugles. La *Central Audio Library* de Winnipeg, au Manitoba, produit des livres enregistrés sur bandes pour les élèves des écoles publiques de cette province qui sont handicapés visuellement et physiquement. La *Crane Library* de l'Université de Colombie-Britannique, à Vancouver, possède une grande collection de livres sonores et en braille qui ne la cède en importance, au Canada qu'à la bibliothèque de l'INCA. La *Library Development Commission* de la Colombie-Britannique a pour objectif de mettre au point, à l'échelle de la province, un service pour les handicapés visuels et physiques dispensé par les bibliothèques publiques.

Il existe présentement au Canada beaucoup d'autres services de ce genre. Les ministères provinciaux de l'Éducation tentent d'améliorer et de coordonner les services de bibliothèque offerts aux étudiants handicapés. A cette fin plusieurs d'entre eux ont décidé de former un groupe de travail interprovincial sur les documents éducatifs pour les handicapés. La *Canadian Library Association* s'intéresse aussi à l'amélioration et à la coordination des services pour les handicapés et a mis sur pied un groupe



Une handicapée visuelle écoutant un livre sonore à l'Institut national canadien pour les aveugles.

de travail dont l'objet est d'améliorer les services existants. La Bibliothèque nationale collabore étroitement à la réalisation de cet objectif.

La Bibliothèque nationale du Canada est un organisme de création assez récente; fondée en 1953, elle a occupé des locaux temporaires et inadéquats jusqu'à l'achèvement, en 1967, de l'édifice qui l'abrite. L'espace et le personnel étaient très limités pendant ses premières années d'existence et la Bibliothèque devait concentrer ses efforts sur la formation de collections et de services essentiels, tels que le catalogue collectif canadien et la bibliothèque nationale *Canadiana*. Maintenant qu'elle a atteint ce but, la Bibliothèque nationale peut penser à mettre sur pied des services plus spécialisés, entre autres, le service pour les handicapés, qui sera bientôt établi.

Il y a environ deux ans, la Bibliothèque nationale commençait à rassembler des informations sur les services canadiens de bibliothèque pour les handicapés. On se rendit vite compte du besoin d'améliorer, de coordonner et de normaliser ces services qui, en général, sont inadéquats. En plus des services déjà mentionnés, un certain nombre de projets d'enregistrement de livres ont été mis en oeuvre dans diverses localités, grâce aux programmes de création d'emplois du Gouvernement fédéral. Malheureusement, les fonds octroyés par le gouvernement n'étant pas permanents, les projets amorcés

dans l'enthousiasme, survivent en général une année ou deux puis sont abandonnés une fois que les fonds du gouvernement cessent d'arriver. De plus, l'absence de tout programme coordonné à l'échelle nationale et d'un catalogue collectif des documents pour les handicapés favorise le double emploi et le manque d'uniformité des normes.

Bibliothécaires et éducateurs canadiens sont conscients de la nécessité de satisfaire les besoins légitimes des handicapés et d'établir des programmes dotés de fonds suffisants.

Nouveau budget fédéral en mai

Le ministre des Finances, M. John Turner, a l'intention de présenter un nouveau budget à la Chambre des communes avant la fin de mai. Le dernier budget avait été déposé le 18 novembre 1974.

M. Turner a déclaré qu'avant d'annoncer la date du budget, il désirait analyser trois facteurs: l'orientation de la politique économique des États-Unis; l'effet des hausses proposées des prix du pétrole et du gaz; et la possibilité de parvenir à un consensus afin de maintenir les prix et les revenus à leur niveau actuel dans le but de combattre l'inflation.

Selon le ministre des Finances, l'inflation et la récession sont des problèmes d'égale importance, "mais si l'inflation n'est pas freinée, les perspectives de...croissance en sont d'autant diminuées et la croissance est nécessaire à l'emploi".

Cette annonce faisait suite à des rapports selon lesquels le taux de chômage national pour le mois de mars avait atteint 7.2 pour cent — le pire taux enregistré depuis 14 ans — et la construction d'habitations progressait à un rythme beaucoup plus lent que prévu, les mises en chantier ayant diminué de moitié par rapport au mois de mars l'année dernière.

Le pourcentage des femmes diplômées, au Québec, a presque doublé en dix ans, en comparaison de l'augmentation au niveau de l'ensemble du Canada, d'après Mlle Sylvia M. Gelber, directrice du bureau de la main-d'oeuvre féminine du gouvernement canadien.